

Le point d'Equilibre fait peau neuve!

Avec son nouveau format en ligne,
la newsletter de la Coopérative Equilibre
paraîtra de manière semestrielle.

[VERS LE SOMMAIRE](#)



Le ● 24



2

Dans ce numéro vous pourrez découvrir:

Mot du CA

Un retour sur l'AGO 2023 et la table
ronde alimentaire suivie du vote sur
l'intégration de la question alimentaire
dans nos statuts

Un mot des différentes associations
d'habitant.es

L'actualité des projets en cours

De l'immeuble au quartier coopératif

L'agenda, avec notamment les dates des
prochaines étapes d'attributions prévues
pour nos projets en cours

Nous vous souhaitons une bonne lecture!



L Mot du CA

Comment introduire cette Newsletter sans parler de la dernière AGO et la proposition de vote concernant la modification des statuts?

Après quatre ans de travail de longue haleine nous avons donc pu soumettre au vote un nouvel article soutenant le projet alimentaire en circuit court. Profitons de cette occasion pour remercier les personnes qui ont rejoint le groupe transition suite



à l'appel de la dernière Assemblée générale.

Les membres d'Equilibre ont modifié leur Chartes en 2021 et cette proposition de modification des statuts est une mise en œuvre de celle-ci. Le CA salue l'engagement de chacun.es dans ce projet pour notre santé, celle de la nature et le soutien à une agriculture paysanne.

Parfois les échanges étaient animés au sein du CA/bureau: jusqu'où voulons-nous aller? Et nous avons décidé



d'oser aller jusqu'au bout de cette idée.

Durant l'assemblée, le débat qui a suivi la table ronde a été fort en intensité émotionnelle! Merci à toutes les personnes qui ont exprimé leurs désaccords, arguments et leur accord aussi... et merci surtout à celles et ceux qui avaient la main levée et qui n'ont pas pu être écouté.es.

Le «oui» à ce projet a dépassé les 2/3 et nous en sommes soulagés. Ravis de pouvoir aller de l'avant et réfléchir



à traduire ce nouveau statut dans la réalité: avec ses nuances et ses précisions quant à la forme que prendra le règlement.

En espérant que les vacances vous permettront de vous ressourcer et de passer du temps avec celles et ceux qui vous sont cher.es, nous vous souhaitons une bonne lecture!

Le ● 24



7

L Retour sur une AGO pimentée!

Un peu plus d'un mois après l'AGO haute en couleurs du 23 mai dernier, nous restons marqué.es par la charge émotionnelle ressentie avant et pendant le vote – probablement liée au fait qu'il s'agissait d'un sujet très intime qui touche directement notre estomac! Nous sommes particulièrement heureux de l'issue positive du vote – en particulier pour les artisan.es et paysan.nes genevois.es avec



lesquel.les nous tentons d'établir des liens de confiance. Et en même temps, nous restons préoccupés par le fait que 25% environ des quelque 200 membres présent.es ont voté contre le projet – avec des opinions parfois très défavorables.

Pour rappel, voici en résumé le sujet du vote: **Pour nos futurs projets, acceptez-vous que chaque foyer logé soit obligé de s'abonner à une filière alimentaire locale en circuits-courts, pour un montant qui**

Le 24



9

correspond environ à la moitié des dépenses d'une personne résidant en Suisse (soit la moitié de CHF 320.-/mois pour un foyer en 2023)?

L'objectif de la table ronde précédant le vote était d'amener le débat dans une perspective plus large afin de mesurer combien il s'agit d'un enjeu majeur pour notre avenir commun.

En deux phrases, nous pourrions les résumer ainsi: 1) Pour se nourrir, les genevois.es dépendent à plus de 90% d'une production externe au



canton et 2) Et paradoxalement, les paysan.nes et artisan.es genevois.es du domaine alimentaire ont du mal à survivre dans la dignité de leur travail.

La première salve de questions tranchait directement dans le vif du sujet, telles que:

- 1) *Avez-vous pensé aux personnes qui suivent un régime particulier, comme le régime halal?***
- 2) *N'y a-t-il pas de conflit d'intérêt***



*entre coopérative d'habitation
et coopérative alimentaire?*

3) Cette obligation ne reflète-t-elle pas une dérive totalitaire?

S'agissant de la troisième AG accordant de l'attention à cette thématique, nous constatons que ce temps pris à chaque fois n'était pas de trop – il semble en effet avoir permis de faire remonter les inquiétudes des un.es et des autres.



Nous donnons ici quelques éléments de réponse aux trois questions posées ci-dessus:

4) *Comme pour la voiture, nous prévoyons des exceptions. Dans l'impossibilité de prévoir à l'avance tous les cas de figure, chaque demande de dérogation sera traitée en particulier. S'agissant d'une problématique en lien avec la santé, il nous importe que chaque demande spécifique soit traitée avec beaucoup d'attention.*



5) Le nouvel article des statuts ne nous lie aucunement à telle ou telle coopérative alimentaire. Par ailleurs, il s'agit ici d'intérêt collectif car nous avons affaire à des coopératives sans but lucratif et à vocation d'utilité publique. Finalement, nous allons veiller à ce qu'aucune personne n'occupe de poste à responsabilité dans les deux domaines associés (habitat et alimentation).



6) *Il est intéressant de relever que les précédents votes et prises de températures ressemblaient beaucoup plus à ce que l'on pourrait observer sous un régime totalitaire – à savoir plus de 95 % de «oui», alors que nous avons aujourd'hui des avis beaucoup plus partagés. Selon le dictionnaire, «totalitaire se dit d'un régime où tous les pouvoirs appartiennent à un parti unique et où l'opposition est interdite.» Pourtant,*



dans le cas présent, l'opposition ne vient-elle pas de s'exprimer et le pouvoir n'appartient-il pas aux membres, justement?

D'autres questions et réponses peuvent se retrouver dans un FAQ (foire aux questions) en annexe du procès verbal de l'AGO, dans lequel vous pourrez également retrouver le texte intégral du nouvel article des statuts faisant l'objet du vote.

En tant que représentant.es du groupe Solidarité & Transition, nous



tenons encore à remercier toutes les personnes qui ont pris position lors du vote, que ce soit pour (128 voix), contre (51 voix) ou qui se sont abstenues (15 voix). Nous remercions en particulier les personnes qui ont eu le courage d'affirmer leur opinion en prenant la parole. Nous regrettons toutefois que certaines personnes aient pu se sentir blessées par des attaques qu'elles auraient pris personnellement ou encore par des



applaudissements qui ne sont pas toujours faciles à interpréter.

Pour toutes les personnes qui ont voté contre – et de manière générale pour toutes les personnes qui s'intéressent au sujet, nous voudrions absolument conserver le dialogue et intégrer vos préoccupations dans la démarche qui doit maintenant se concrétiser sur le terrain. En ce sens, ce vote marque le début d'une nouvelle aventure pour notre petite coopérative et nous espérons que vous



serez nombreux.ses à nous rejoindre pour la suite du processus.

Concrètement, nous pouvons imaginer ainsi les prochaines étapes:

- 1) Pour les projets habités (Cressy, Soubeyran et Vergers), il n'y a aucun changement. Plusieurs personnes en AGO ont d'ailleurs relevé le fait que cela semblait injuste d'imposer le nouvel article des statuts uniquement aux projets futurs – pourtant cette option nous a paru logique en rai-



son du fait que, pour les futurs projets, les personnes auront le choix d'y habiter en connaissance de cause, contrairement aux projets déjà habités.

- 2) Pour les projets en cours (Croix-de-Rozon, Rolliet, Pinchat et Pre-singe): Il y a déjà un premier groupe de futurs habitant.es qui vont voter pour décider si le nouvel article des statuts s'applique ou non à leur projet. Si un groupe vote «oui», alors le nouvel article des



statuts s'appliquera dès que les personnes emménagent, ce qui n'est pas avant 2025 pour Croix-de-Rozon, 2026 pour Rolliet et sans doute 2027 pour Presinge et Pinchat.

- 3) Pour les futurs projets ne faisant pas encore l'objet d'une attribution (Grands-Esserts, Belle-Terre et le PAV), le nouvel article des statuts s'appliquera dès que les personnes emménagent, ce qui n'est vraisemblablement pas



avant 2030.

Il s'agit donc d'un long chemin avant que ces nouvelles clauses ne puissent être appliquées! Cela nous donnera du temps pour préparer les règlements d'application ainsi que pour soutenir la mise en place de filières alimentaires courtes et artisanales prenant soin de notre santé, de la terre et de celles et ceux qui la cultivent.

Enfin, nous sommes conscients du fait que cette Newsletter reflète

Le ● 24



22

majoritairement l'avis des personnes favorables au projet. C'est pourquoi, pour la prochaine prévue à l'automne, nous souhaiterions donner l'occasion aux opposant.es de s'exprimer. Avis aux amateurs.trices!

Vous vous sentez concerné.es?

Soyez les bienvenu.es! Pour toutes les personnes qui souhaitent donner leur avis, contribuer à la suite du processus ou simplement en discuter, merci d'envoyer un mail directement à transition@coopérative-équilibre.ch

Le ● 24



23

et, surtout, réservez la date du: 12 septembre 2023 à 18h00 à la rue de Soubeyran 7 pour une soirée d'information, de discussion et de planification des prochaines étapes.

Pour le groupe
Solidarité & Transition
Marie-Emmanuelle, Odile, Felicia,
Karim, Paul, Olivier et Benoît



▀ L'économat de Soub7

Un garde-manger pas comme les autres

Au sous sol de la «ruche» Soub7 se cache une nouvelle manière de consommer...

«J'ai fini de préparer des pancakes. Puis... panique! C'est dimanche et on n'a plus de de sirop d'érable!» Aucun souci, dans notre économat, on trouve de tout (ou presque). A Soubeyran, l'association de co-habitants Soub7, a pensé à tout!



Mus par la recherche de l'intérêt collectif et du long terme, les co-habitants de Soub7 ont porté une innovation, sur le plan de la participation des habitants, de la vie de l'immeuble et la consommation de produits courants et alimentaires.

Pourquoi un Economat?

Partie d'un besoin commun, l'idée de créer un économat était née (avant l'emménagement). En effet, la petite quarantaine de foyers et les surfaces commerciales de l'immeuble



sont reliés à la steppe de lombricompostage. Nos préoccupations communes étaient d'acheter des produits d'entretien respectueux de l'environnement, nos lombrics étant en première ligne. L'idée est alors venue de créer un économat. Et pourquoi pas inclure des denrées alimentaires?

Huiles, farines, lessive tout est bio et commandé et livré en gros auprès de quelques fournisseurs. On pèse (on n'oublie pas son bocal, zéro déchet!),



on note (les prix sont affichés) et on est facturés quelque temps après! Le tout est géré en commission, soit un petit groupe de co-habitants qui gère commandes, livraisons, facturation, entretien etc.

Favorisons l'éclosion de ce nouveau modèle de consommation collaborative, mutualisée! Un changement au sein d'un immeuble qui s'inscrit dans une économie plus collaborative et plus durable.

Caroline Minder, co-habitante Soub7



 **L'économat de Soub7.**



L Rocade... et effets inattendus!

Des voisins-voisines échangent leurs appartements, c'est vraiment pratique... Y a qu'à s'installer dans l'immeuble d'en face...

Ah ben mince, leur vélo cargo, ils le mettent où du coup? Il le laissent sous l'escalier de leur ancien immeuble? Dans le nôtre, sous l'escalier, nous avons déjà un espace de don d'objets.



On en parle à la fête des voisins, ça y va bon train. Il n'y a qu'à déplacer l'espace don d'objets juste à côté, tu vois? Moi, je dirais plutôt à côté des boîtes aux lettres, c'est pratique et sympa.

Ni une ni deux, l'espace don est déplacé 3 mètres plus loin – Ça donne bien, merci – et l'espace sous l'escalier est libre pour le cargo, bien joué! Problème réglé.

Enfin...

Le ● 24



31

4 emails plus tard, entre la gérance, les arcades commerciales et la mailing liste de tous les habitants de l'immeuble.

Eh... on n'avait pas dit qu'on ne voulait pas discuter via email avec TOUT LE MONDE EN COPIE? Oui, mais quand même comme ça tout le monde sait que la discussion avance, non?

Bonjour les Funambules...

J'ai constaté que...

Salut....



L'intention était de...

Hello, ce qui les dérange c'est:

1. Ça fait désordre.
2. Ça fait désordre.
3. Ça fait désordre...

Bonjour, bonjour...

Mais en fait maintenant qu'on a l'objethèque incluant un espace don d'objets, ça fait doublon, non?...

Bref, 4 voisins plus tard, croisé dans les couloirs,

Le ● 24



33

on re-déplace l'espace, 4 mètres plus loin.

Cette fois c'est la bonne?!



Le 24  Soirées folles à Cressy 34



Quelques habitant.es de notre premier bâtiment vous saluent chaudement depuis leur jardin le soir du 23 juin dernier, en attendant la nuit avec projection en plein air du magnifique film « Priscilla, folle du désert », affichant complet avec voisins et voisines invité.es pour l'occasion.



Le lendemain 24 juin c'était la fête des jeunes retraité.es pour deux grand.es habitant.es que vous reconnaîtrez peut-être sur la photo ci-du haut.

Nouvelles des projets



Croix-de-Rozon



Rolliet



Presinge



Pinchat





L CROIX-DE-ROZON **LIVRAISON PRÉVUE** **EN 2025**

Bâtiments:

Un immeuble rez +3 étages et 31 logements

Superficie:

3'160 m² SBP (surface brute de plancher)

Catégories de logements:

ZDloc & HM (Loyer libre en zone
de développement & Habitat mixte)

Architecte:

ATBA

PLQ:

N° 30081-505 / Bardonnex - La Mure -
5 immeubles - 130 logements

Partenaires sur le PLQ:

SIBARD SA et GEOFICO S



Depuis 2017, le groupe de futur.e.s habitant.e.s travaille sur le projet d'immeuble de Croix-de-Rozon en collaboration avec le bureau d'architectes ATBA et les RMO de la coopérative Equilibre qui pilotent le projet. Après avoir réalisé le cahier des charges des architectes en 2018 et développé une vision pour le projet, c'est le projet architectural en lui-même qui a été finalisé durant l'année 2022 en vue de la dépose d'autorisation de construire de 2023.



Le projet se veut exemplaire, articulé autour de valeurs de solidarité, d'intégration, de sobriété et de respect de chaque être humain et de son environnement. Le plan des aménagements extérieurs en atteste, la nature aura une grande importance dans le quartier.

Actuellement, le projet est en phase de dépose des compléments pour l'autorisation de construire. De nombreux éléments surtout liés aux aménagements extérieurs ont dû être



modifiés ou affinés (gestion de l'eau, mesures acoustiques, mesures environnementales, accroche entre le PLQ et la route d'Annecy) en coordinations avec les différents services de l'état.

Le groupe de futur.e.s habitant.e.s qui s'est réuni le 5 juin pour la dernière fois avant les vacances d'été la vous souhaite un bel été!

Le PLQ ainsi que d'autres informations sur le projet sont disponibles sur notre site internet:



**Vue extérieure de l'immeuble
en image de synthèse.**



Le ● 24



43

L ROLLIET

LIVRAISON PRÉVUE EN 2025

Bâtiments:

Un immeuble rez +6 étages avec 60 logements en partage 50/50 avec la primo-coopérative Harmonie

Superficie:

6'546 m² SBP (surface brute de plancher)

Catégories de logements:

ZDloc & HM (Loyer libre en zone de développement & Habitat mixte)

Architecte:

Liengme-Mechkat et ACAU (direction des travaux)

PLQ:

N° 30043 Rolliet à Plan-les-Ouates

Partenaires pour ce projet:

Primo-coopérative Harmonie pour la moitié des logements

Partenaires sur l'îlot:

FEK (Fondation Emma Kammacher)



Depuis le concours organisé par la commune de PLO pour coopératives en partenariat avec des architectes, initié en mai 2020 et dont nous sommes sortis lauréats avec la coopérative Harmonie en mars 2021, nous travaillons à la réalisation de ce projet ambitieux en partenariat avec la coopérative Harmonie.

L'idée est de réaliser un bâtiment écosystémique, en particulier nous voudrions imiter la nature et nous réinsérer au sein des cycles naturels



de l'eau, du carbone, de l'azote et du phosphore. La nature ne produit pas de déchets. Il n'y a que des ressources. Par exemple, l'urine et les crottes d'un chamois seront transformés par des vers de terre, champignons et/ou bactéries avant de servir d'aliment pour un brin d'herbe qui sera ensuite brouté puis digéré par un autre chamois et ainsi de suite. Chez nous autres humains, au contraire, nos «besoins naturels», via les égouts et de grandes sta-



tions d'épuration, se transforment en déchets toxiques qui finissent par polluer nos cours d'eau.

Pour les futur.e.s habitant.es des deux coopératives, dont la moitié environ sont connu.es, la philosophie est «deux coopératives – une association d'habitant.es – un projet» et Équilibre doit veiller à intégrer pleinement Harmonie dans le montage du projet. Le partage du bâtiment est prévu avec un panachage à tous les étages dans le but d'une répartition



égale et équitable, tenant compte des orientations, des étages, des nuisances etc.

Actuellement nous sommes en phase d'optimisation du projet pour réduire les coûts. La dépose de l'autorisation de construire est prévue en juillet 2023 pour une entrée en force prévue en juillet 2024.

Le PLQ ainsi que d'autres informations sur le projet sont disponibles sur notre site internet:

Le ● 24

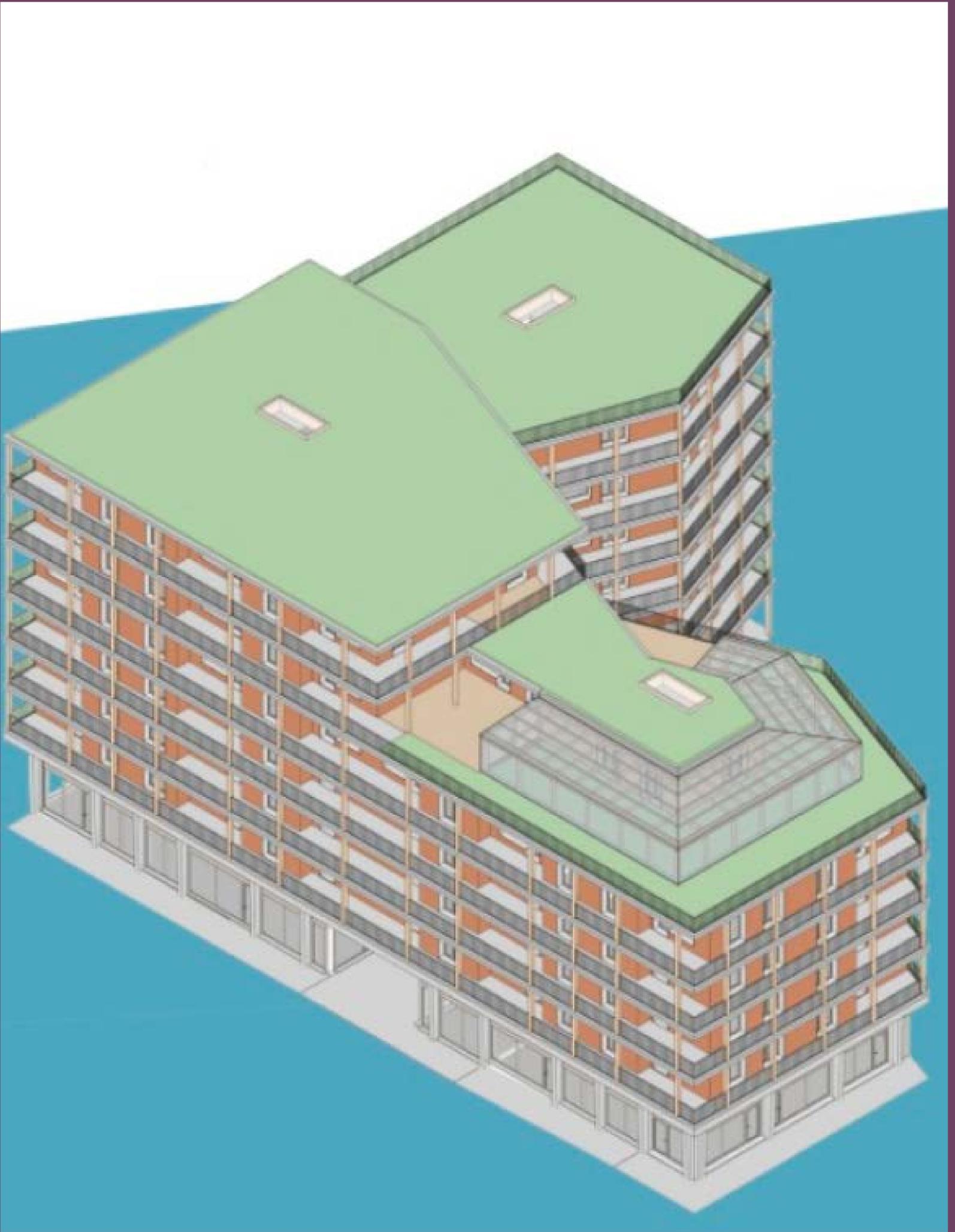


48



**Vue extérieure de l'immeuble
en image de synthèse.**

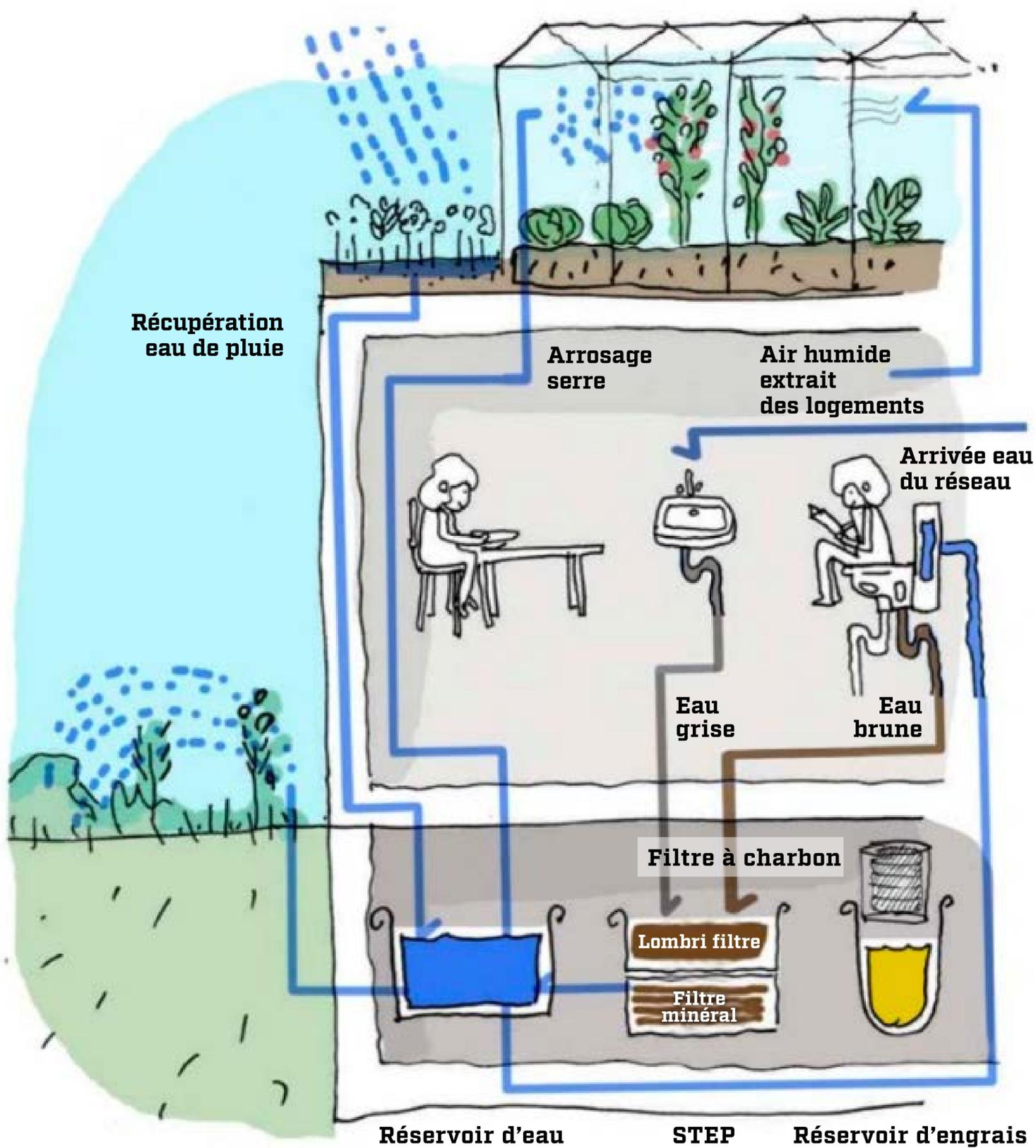




Vue 3D du bâtiment avec la serre sur le toit.



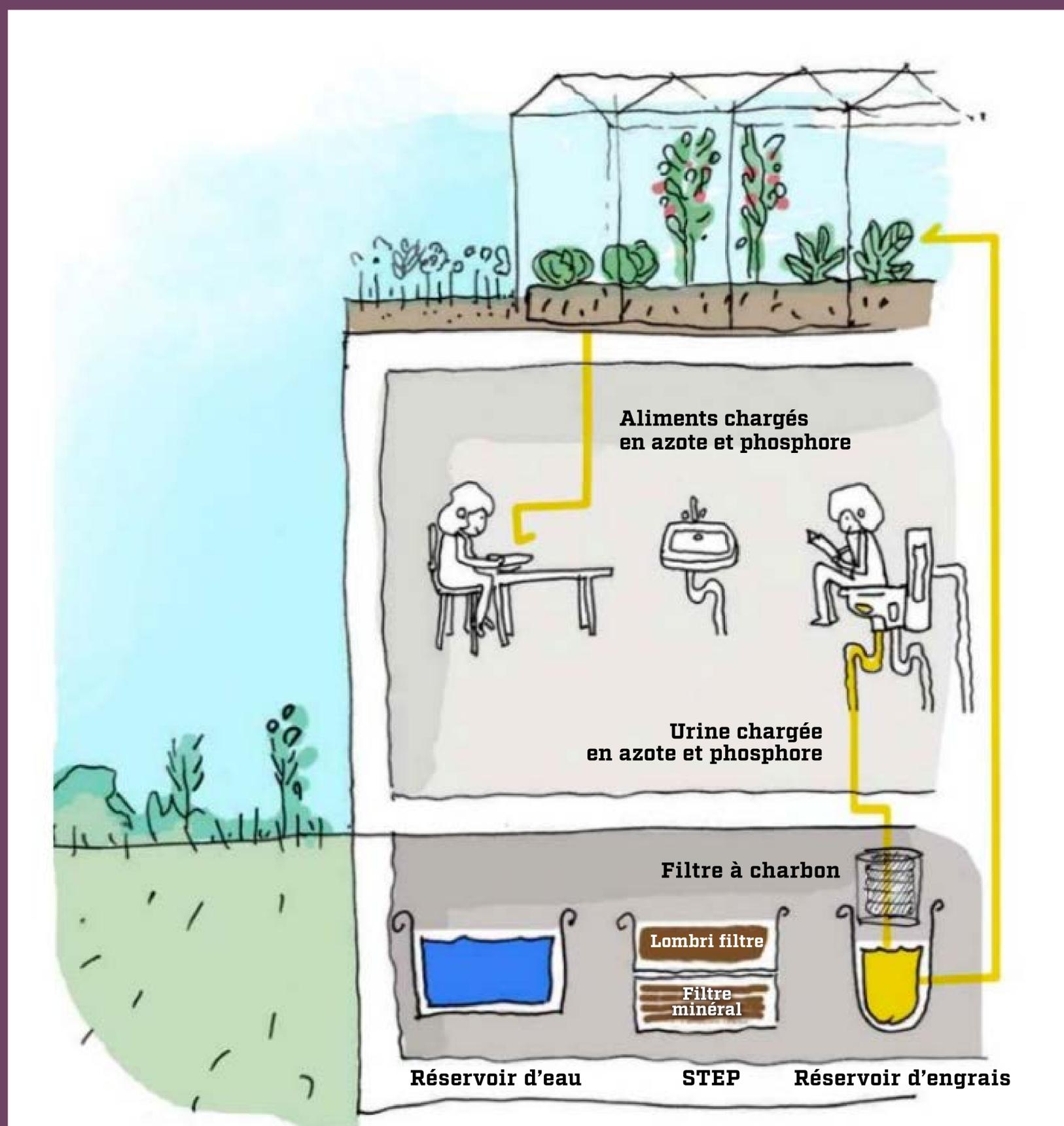
Cycle de l'eau



Recirculation de l'eau dans le bâtiment.

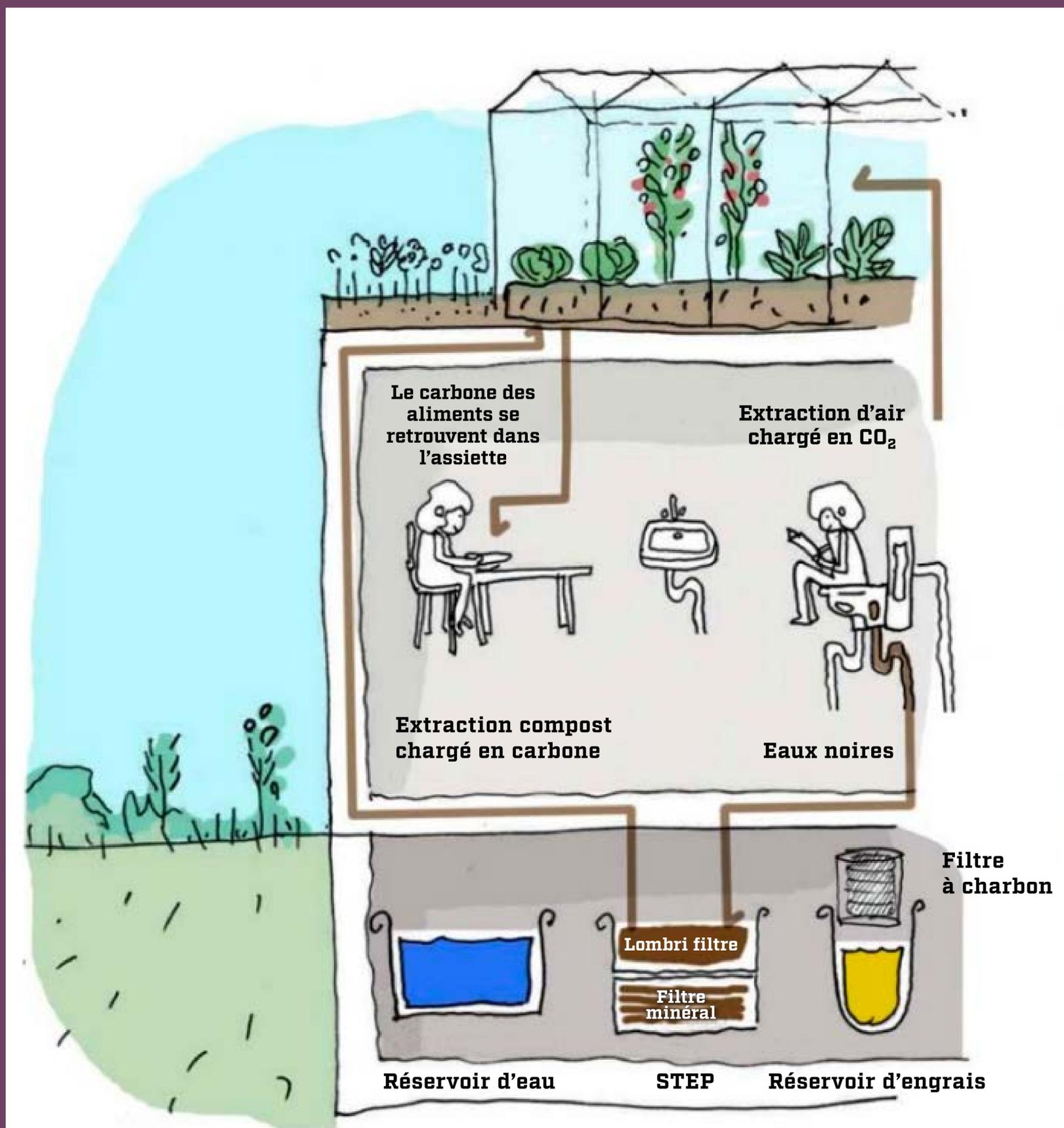


Cycle de l'azote et du phosphore





Cycle du carbone



Recirculation du carbone.



L PRESINGE LIVRAISON PRÉVUE EN 2027

Bâtiments:

Trois immeubles rez +3 étages et 50 logements

Superficie:

4'974 m² SBP (surface brute de plancher)

Catégories de logements:

ZDloc & HM (Loyer libre en zone de développement & Habitat mixte)

Architecte:

APAAR et ATBA

PLQ:

N° 30'147 – 10 immeubles – 150 logements

Partenaires pour ce projet:

Coopérative OuVerture avec environ 10 logements

Partenaires sur le PLQ:

Coopératives CODHA et QUERCUS, Commune de Presinge



Depuis le printemps 2021 et la présentation de l'historique du projet de Presinge (voir point d'Équilibre n°21), le Plan Localisé de Quartier (PLQ) a été adopté par le Conseil d'État, les architectes ont taillé leurs crayons, ressorti la planche à dessin et les futur.e.s habitantes ont été sollicité.e.s une nouvelle fois pour un cycle d'ateliers participatifs inter-coopératives afin d'avancer sur la phase d'avant-projet pour déterminer l'ensemble des grandes lignes qui



constitueront la base à approfondir dans la phase suivante.

Après avoir discuté en 2022, de tout ce qui fait communs au niveau des rez-de-chaussée des bâtiments et plus généralement les types d'ambiances à renforcer sur chacune des trois placettes qui jalonnent les deux rues du nouveau quartier, les groupes d'habitant.e.s et futur.e.s voisin.e.s vont aujourd'hui continuer le travail en rentrant de manière plus précise sur ce qui constituera leurs



logements et la transition entre le caractère public de la rue et l'intimité de leur futur appartement.

À ce stade, l'ambition est de construire des bâtiments en bois massif, isolés en bottes de paille, dont les toits sont en grande majorité couverts de panneaux solaires thermiques et photovoltaïques. Des pompes à chaleur géothermiques ainsi qu'une chaufferie bois d'appoint sont prévus et les trois coopératives ont adhéré au principe de construire un réseau



d'assainissement écologique permettant de valoriser dans les champs voisins les eaux traitées sur place et de les fertiliser grâce à la transformation de l'urine en engrais.

La conjoncture économique est, malgré tout, peu favorable à pouvoir concrétiser l'ensemble de cet ambitieux programme (augmentation des taux d'intérêts et des prix des matériaux de construction) mais nous œuvrons au maximum pour y arriver. Gageons que les signes de



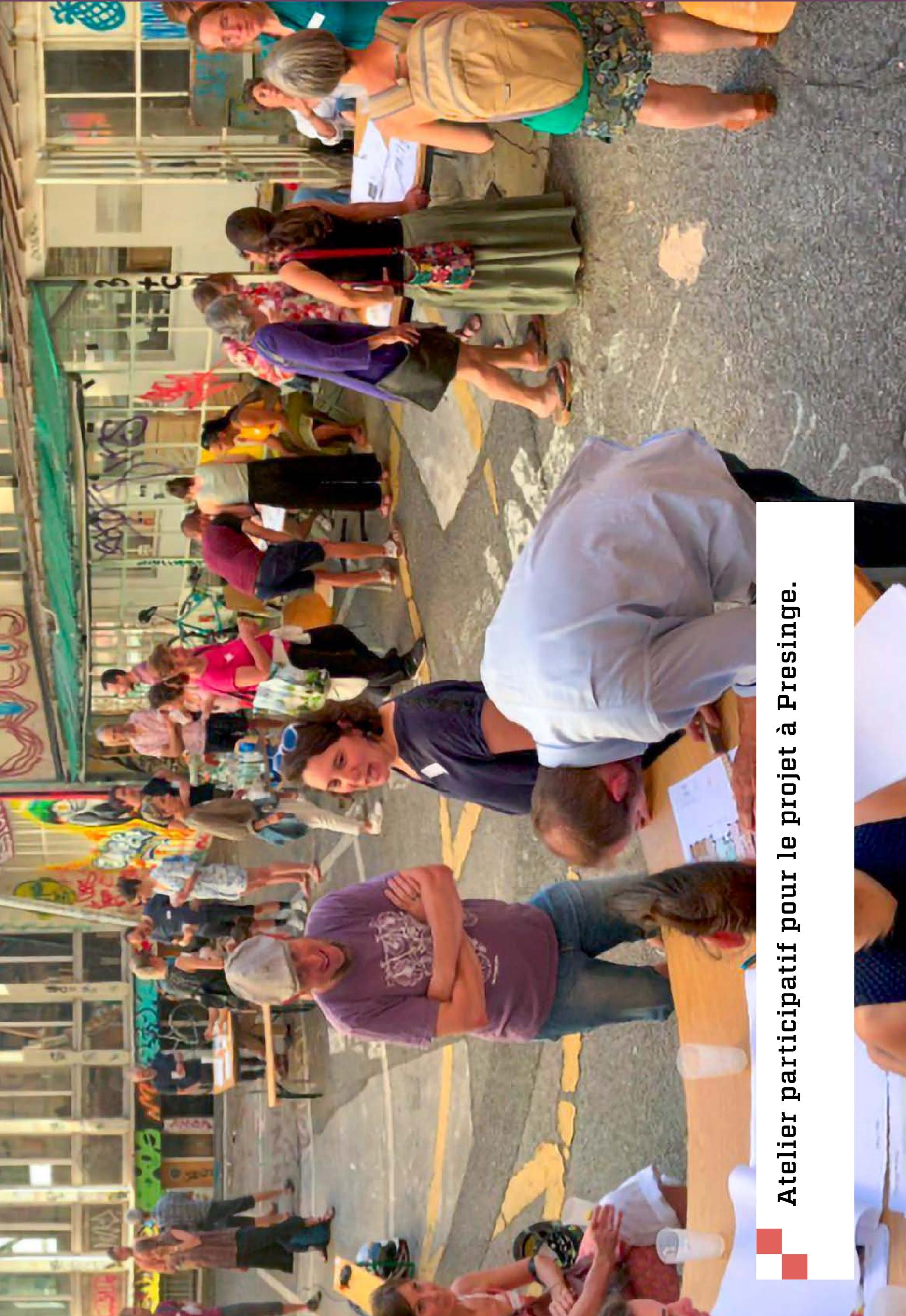
plus en plus prégnants de la gravité de la situation sociale et environnementale nous donnent raison et que les autorités sauront soutenir cet enthousiasmant projet en nous donnant les moyens d'y parvenir!

Le PLQ ainsi que d'autres informations sur le projet sont disponibles sur notre site internet:

Le ● 24



59



Atelier participatif pour le projet à Presinge.

A detailed architectural model of a housing project. The model features several multi-story apartment buildings with brown roofs and white facades, arranged in a grid-like pattern. The buildings are interspersed with green spaces, including lawns and small trees. The model is set on a light-colored base with white contour lines indicating the terrain. In the foreground, there are more buildings, some of which are taller and more modern in design, representing existing structures. The overall scene is a comprehensive representation of a planned residential development.

Maquette du nouveau projet de 150 logements pour les coopératives (les cinq bâtiments moins élevés en haut et à droite sont des bâtiments existants, ils ne font pas partie du projet).



L PINCHAT LIVRAISON PRÉVUE EN 2027

Bâtiments:

Deux immeubles rez +5 étages et 50 logements en partage 50/50 avec la primo-coopérative ChatPin

Superficie:

5'654 m² SBP (surface brute de plancher)

Catégories de logements:

100% LUP-HM (Logement d'utilité publique - Habitat Mixte)

Architecte:

AMOS Architectes

PLQ:

N° 29'775 - 2 immeubles - 50 logements

Partenaires pour ce projet:

Coopérative ChatPin pour la moitié des logements



Depuis le Point d'Équilibre #22, le projet avance, se raffine et se précise. En 2022, le groupe des futur.e.s habitant.e.s s'est réuni tous les 2 mois lors d'ateliers d'une demi-journée afin de suivre l'évolution du projet et de prendre des décisions collectives sur: la réduction du nombre de places de parking pour les voitures, nombre de places pour les vélos, la serre sur la toiture, les différentes propositions architecturales, l'emplacement et la destination des



locaux communs, le système d'assainissement alternatif des eaux usées (une évolution des systèmes en place à Soubeyran et aux Vergers), la production décentralisée de chaude sanitaire, la production centralisée du froid, etc.

A propos des spécificités du projet, la serre en toiture a été abandonnée, pour une question de coût et parce qu'elle ne contribue plus à la hauteur attendue au concept énergétique du projet. Le stockage saisonnier de



chaleur par le biais de gros accumulateurs d'eau chaude produite par des panneaux solaires thermiques est toujours dans la course, mais dans une version réduite, plus équilibrée entre coût et gain écologique. La structure et l'isolation avec un double mur de briques (l'un porteur, l'autre isolant) reste un élément identitaire fort du projet. Quant à la production centralisée du froid (les réfrigérateurs individuels standards dans les appartements étant rem-



placés par un compresseur unique au sous-sol qui produit et fait circuler le froid dans le bâtiment, de la même manière que le chaud circule pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire, afin de refroidir des armoires isolées) est très innovante dans un bâtiment de logements et doit encore prouver sa faisabilité, tant d'un point de vue technique que financier.

Toutes ces innovations cherchent à repousser les limites, à amener un peu plus loin l'engagement d'Équi-



libre, de ses membres et de ses partenaires pour un habitat plus écologique, compatible avec un impact équivalent à une seule planète. Pour pouvoir les réaliser, nous recherchons le soutien des pouvoirs publics et d'institutions privées, en étant peut-être même touché par la magie de pouvoir être un «projet pilote». Pour ce qui est du calendrier, la promesse de droit de superficie (DDP) qui a été validée en juin et devrait être signée d'ici septembre 2023, suivie



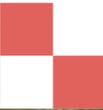
par la dépose de l'autorisation de construire qui si tout se passe bien, devrait entrer en force à l'été 2024. Le chantier pourra alors commencer et durera environ 2 ans et demi. Les premiers et premières habitant.e.s entreraient dans leur logement au premier trimestre 2027.

Le PLQ ainsi que d'autres informations sur le projet sont disponibles sur notre site internet:



Image du concours avec deux bâtiments de 25 logements, dont un pour Équilibre et l'autre pour Chatpin.



 Atelier participatif sur place.

Le ● 24



70

L DE L'IMMEUBLE AU QUARTIER COOPÉRATIF

Nous avons passé 2 jours en compagnie de Benoit Molineaux, avec 2 jeunes architectes lyonnaises.

Au menu: visite des 3 projets réalisés, soit les Vergers à **MEYRIN**, le projet de Cressy à **LOËX** et le projet **SOUBEYRAN** dans le quartier du même nom.

Nous n'en sommes pas à notre coup d'essai, après avoir visité 120 écolieux, coopératives et habitats participatifs en France, un livre et un Mooc en préparation sur les bonnes pratiques des habitats collectifs européens.



Lors de notre visite à la coopérative d'habitation suisse Équilibre Soubeyran (39 logements, dont 26 pour Equilibre et 13 pour Luciole), nous avons été accueillis par Nicolas **FOURNIER**, artiste, co-fondateur d'Équilibre, qui rattrapait un atelier de désherbage auquel il ne pouvait pas participer. Nicolas devient ainsi «pollinisateur» pour le projet Soubeyran. Nous avons été enchantés par de nombreux aspects novateurs et inspirants.

Tout d'abord, l'immeuble Soubeyran, est le fruit de la fusion de 3 coopératives à l'origine, Cardon Rouge, Luciole et Équilibre au sein de l'association d'habitants Soub7, qui ont uni leurs forces. Cette fusion se traduit dans l'architecture avec les 3 allées de l'im-



meuble reliées par 2 rues intérieures, l'une au rez-de-chaussée et l'une au troisième étage. L'immeuble ne possède qu'un seul ascenseur et qu'un seul bloc de boîtes aux lettres, pour favoriser le croisement régulier des habitants. Ensuite, nous avons apprécié la vie dans l'immeuble, traduite par exemple au travers de la décoration, notamment des luminaires réalisés par les habitants eux-mêmes, dont certains sont artistes, ou encore le fait que des espaces soient partagés, comme les terrasses, l'économat, la grande salle commune, une terrasse végétalisée sur le toit, ou encore les 6 voitures en autopartage dont l'entretien est confié à un garagiste local... Aussi, l'animation apportée par le café restaurant «semi-privé»



LE 3 PLIS et une brasserie au sous sol ajoute une touche de vie supplémentaire à l'ensemble.

Puis, sur la gestion de l'engagement, à Soubeyran, ils organisent 2 fêtes annuelles, dites de « grandes corvées » avec une cinquantaine d'ateliers, pour une soixantaine de personnes, pour l'entretien du bâtiment et de son environnement.

Enfin, la modularité des appartements nous a particulièrement plu, offrant la possibilité de regroupements familiaux adaptés aux besoins de chacun. Nous avons apprécié la possibilité que plusieurs membres d'une même famille



puissent résider dans le même immeuble dans des appartements différents.

Ce qui nous a vraiment surpris, c'est la présence d'une terrasse au RDC, d'un pool de 3 architectes – dont le cabinet **ATBA** de Stéphane **FUCHS** avec bureaux sur place – le tout en interface avec un architecte résident employé de la coopérative, Olivier **KRUMM** (qui répond également aux demandes des résidents tout au long du processus de construction, d'exploitation et de rénovation). Olivier est un véritable couteau suisse, **RMO** de l'immeuble, il est un des 7 salariés à temps partiel d'Équilibre. Cette approche permet une grande flexibilité et favorise la personnalisation des espaces de vie.



Parmi les sources d'inspiration mentionnées par Benoit, notre guide, nous avons retenu les exemples marquants tels que Vauban à Fribourg qu'il a visité en 2002, Le Corbusier à Marseille, Hans Widmer à Zurich et six mois de cohousing à Sherbrooke au Québec. Ces exemples illustrent l'importance de créer des communautés résilientes et durables, où les habitants sont au cœur du projet.

Nous avons été séduits par la précision et l'engagement des chartes rédigées par Équilibre et Luciole. Ces chartes démontrent clairement l'importance accordée à des valeurs telles que la durabilité, la cohésion sociale et la protection de l'environnement. Nous avons



même rêvé d'un quartier en France où les règlements favoriseraient des espaces sans voitures et encourageraient une harmonie entre les résidents et la nature.

Ce qui nous a étonnés, c'est la présence de deux chartes distinctes pour un même immeuble. Bien que cela puisse potentiellement conduire à une certaine insularité des coopératives, nous avons apprécié la volonté de créer un équilibre entre les différentes visions et de favoriser le dialogue au sein de l'immeuble.

Nous avons été particulièrement inspirés par l'approche architecturale d'Équilibre, qui favorise la végétalisation des immeubles.



Les façades dotées de câbles métalliques et de treillis végétaux pour couvrir les espaces réservés aux vélos et les cages d'accès au parking, ce qui contribuent à un environnement plus respirant et verdoyant. L'équilibre entre l'habitat et le végétal est un aspect important de leur démarche.

L'idée de compostage des déchets organiques provenant de la cuisine et des toilettes nous a également marqués. Cette approche interconnectée, basée sur une économie circulaire et autonome, mettant à profit les déjections humaines et les déchets de cuisine pour alimenter les potagers et les arbres fruitiers, est à la fois ingénieuse et responsable.



Équilibre se positionne clairement comme un contre-pouvoir face aux lobbies de l'alimentation et de la restauration rapide, en privilégiant une réflexion plus large sur les écoquartiers et en favorisant le concept du trio circulaire: fourche, fourchette et compost. Cette approche met en évidence la nécessité de repenser notre rapport à notre écosystème.

Enfin, nous avons identifié comme axe d'amélioration le concept de jardin forêt comestible, similaire au concept de la forêt gourmande, avec une densité et une diversité accrues des plantations, y compris des strates végétales en trois dimensions, qui permettent de piéger le carbone, de réduire les besoins en arro-



sage et de maintenir une hygrométrie équilibrée.

En conclusion, ce qui nous a touché et avec quoi nous repartons, c'est la conviction du gain important de l'espace libéré par les voitures au profit du collectif.

Les pépites: le concept de nouvelles filières alimentaires à l'échelle d'une future coopérative de quartier, le Pitribon, pipi arroseur, Holy shit (film en préparation) et la phyto-épuration urbaine.

Nous remercions très sincèrement, la disponibilité et la qualité de l'accueil de Benoit.

*Olivier Luisetti et Isabelle Merle,
découvreurs d'écolieux*



AGENDA

Attributions de septembre 2023

Croix-de-Rozon: Actuellement, 20 logements sur 31 sont attribués. La phase 2 complémentaire sera lancée en septembre 2023 pour attribuer 8 logements supplémentaires.

Presinge: Actuellement, 19 logements sur 39 sont attribués. La phase 2 d'attributions sera lancée en septembre 2023 pour attribuer 16 logements supplémentaires.

Attributions d'octobre 2023

Pinchat: Actuellement, 11 foyers sont attribués sur 25 logements. La phase 2 d'attributions sera lancée en octobre pour attribuer 12 logements supplémentaires.

Rolliet: Actuellement, 9 foyers sont attribués sur 31 logements. La phase 2 d'attributions sera lancée en octobre pour attribuer 19 logements supplémentaires.

Visites

N'hésitez pas à venir visiter nos bâtiments déjà en exploitation en vous inscrivant sur notre site internet: <https://www.cooperative-equilibre.ch/visitez-nos-immeubles/>

AGE

L'assemblée Générale Extraordinaire se tiendra le jeudi 23.11.2023.